



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

Dimanche 23 septembre 2018 à 13h00

**Hôtel Universel, dans la salle Promenade, 5000 Rue Sherbrooke Est,
Montréal, Québec, H1V 1A1.**

Membres du CA présents :

Jean Faucher, président
 Benoît Morissette, vice-président
 Réjean Pineault, secrétaire
 Nicholas Petrone, trésorier
 Evangelos Lygaros, directeur
 Michel Meunier, directeur
 Raymond Mourad, directeur
 Pierre Lachance, directeur

Employés :

Abdel Ilah Es Sabbar, directeur exécutif
 François Coulombe-Fortier, agent de projet

Membres présents :

Martin Gladu : KPAM
 Isabel Boivin : KPAM
 Luc St-Amand : Taekwondo Bas St-Laurent
 Martin Desjardins : MD Tkd St-Côme
 Mohamed ZemZemi : Taekwondo Bourassa
 Jacques Ayotte : Taekwondo Villeneuve
 Anthony Petrone : Twins Taekwondo
 Alain Babauil : 4Masters Taekwondo Québec
 Josée Roy-Lafrance : Thetford-Mines
 André Marquis : Association Régionale de Taekwondo du Québec
 Nathalie Dukett : Taekwondo Laurentides

Johanne Tardy : Taekwondo Laurentides

André Poulin : Thetford-Mines

Nancy Leblanc : Excellence Taekwondo Boucherville

François Chassay : Taekwondo Laurentides

Sylvain Carreau : Taekwondo St-Jérôme

Amina Benamer : Association Régionale de Taekwondo de Laval

Michel Jobin : Dysphasie Laurentides

Guy Labatt : École des champions

Daniel Savoie : Taekwondo Boucherville

Benjamin Leboeuf : Spin Taekwondo

1. Ouverture de l'assemblée

Jean Faucher, président, ouvre l'assemblée.

2. Vérification de la régularité de la convocation

L'avis de convocation a été produit en conformité avec les règles de la Fédération.

3. Vérification du quorum

Le quorum devant être constitué de délégués présents et inscrits à la dite assemblée, nous constatons que ce dernier est respecté.

4. Élection du président d'assemblée

Il est résolu de nommer Me Sabrina St-Gelais, à titre de président d'assemblée.

Sur proposition de Pierre Lachance

Appuyée par Réjean Pineault

Adoptée à l'unanimité

5. Élection du secrétaire d'assemblée

Il est résolu de nommer Abdel Ilah Es Sabbar, à titre de secrétaire

Sur proposition de Jean Faucher

Appuyée par André Marquis

Adoptée à l'unanimité

6. Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Vérification de la régularité de la convocation
3. Vérification du quorum
4. Élection du président d'assemblée
5. Élection du secrétaire d'assemblée
6. Adoption de l'ordre du jour
7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du **17 septembre 2017**
8. Rapport du président
9. Rapport du trésorier
10. Rapport du conseiller technique
11. Rapport de la secrétaire
12. Rapport du directeur exécutif
13. Présentation des États financiers
14. Nomination d'un expert-comptable
15. Ratification et adoption des changements aux règlements généraux
16. Nomination du Président d'élection
17. Nomination de scrutateur
18. Mise en nomination conformément au Règlement No1
19. Élection du vice-président
20. Élection du trésorier
21. Élection d'un administrateur
22. Élection d'un administrateur
23. Varia
24. Clôture de l'assemblée

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 2017

☒ 23-09-2018 Il est résolu d'adopter le procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 2017.

André Marquis a mentionné qu'une petite correction requise au nom de famille de François Coulombe-Fortier en ajoutant (e) ainsi que le point 6 devrait être corrigé de la façon suivante : Avant l'adoption de l'ordre du jour, M. Faucher a proposé d'informer les membres que les trois points de l'ordre du jour vont être sautés à cause des absences des 3 sujets suivants :

1. Rapport du conseiller technique (décès du Grand Maître)
2. Rapport de la secrétaire a été déposé (Absence)
3. États financiers du comptable, M. Bourgault (Absence à cause de la mortalité dans sa famille) mais le trésorier va étaler sur le rapport financier.

Sur proposition de Nancy Leblanc

Secondé par Martin Desjadrins

Adoptée à l'unanimité

8. Rapport du président

M. Faucher invite les membres à lire son rapport qui détaille les activités de la Fédération pour la saison 2017-2018, cependant il mentionne à l'international, une équipe du Québec a participé à deux tournois à l'international, à l'Open de Paris et l'Open de Grèce, événements sanctionnés par la Fédération mondiale de Taekwondo.

Il a ajouté que le Conseil d'administration a décidé d'aider financièrement les entraîneurs pour un budget de 7000\$ répartis entre les entraîneurs qui font des événements sanctionnés G2 à l'international pour la saison 2018-2019.

M. Sylvain Carreau l'a posé cette question : C'est quoi ces événements sanctionnés G2 ? M. Faucher l'a répondu tout ce qui Canada Open 2018, Open de Paris 2018, US Open 2019. M. Carreau a posé une autre question concernant la participation de la catégorie cadette au niveau national et international.

M. Faucher a répondu que les cadets ont droits de faire les trois sélections et aussi le national mais il n'y a pas de règlements spécifiques à cette catégorie comme les juniors et seniors.

Il a ajouté que le Conseil d'administration est en train d'étudier de planifier l'envoi d'une équipe en Allemagne ou en France ou en Grèce, ce soutien consiste que la Fédération va prendre en charge l'avion, l'hôtel et les inscriptions sauf le repas est à la charge de chaque membre de l'équipe. Aussi, M. Faucher incite les entraîneurs à lire les règlements qui sont sur le site les entraîneurs à cause des changements continus que connaît notre sport.

9. Rapport du trésorier

Nicholas Petrone dépose son rapport écrit. Les points importants à retenir selon lui, sont l'augmentation des affiliations des membres encore cette année, source de revenu important. Également, la Fédération a envoyé cette année une équipe en Grèce et à Paris. Résultat financier a un surplus encore cette année, il mentionne à la fin de son intervention que cette saison est une bonne année financière mais il va laisser le comptable détailler les états financiers.

M. Jacques Ayotte a posé une question concernant le programme placements sport, M. Bourgault, le comptable de la Fédération lui dit qu'il va répondre à cette question à sa présentation.

10. Rapport du conseiller technique

M. Raymond Mourad, directeur technique de Taekwondo Québec explique que les deux centres d'entraînement Montréal et Québec étaient ouverts aux athlètes. Celui de Montréal se fait soit à l'école de Chong Lee ou de Raymond Mourad, ce changement de site d'entraînement est dû pour éviter à chaque fois de monter et démonter les tapis. M. Mourad ajoute que le code vestimentaire pour les participants au CEHP est important pour le respect de notre sport et aussi encourage le port des équipements sécuritaires des athlètes est obligatoire.

11. Rapport du Secrétaire

Étant donné que M. Réjean Pineault, secrétaire de la Fédération a présenté les grandes de son rapport; les nombre de réunions, les orientations et les décisions prises. Il a relit son rapport point par point.

12. Rapport du directeur exécutif

M. Abdel Ilah Es Sabbar affirme après 7 ans de services comme directeur exécutif, il entame la 8^{ème} année avec détermination. Il mentionne que la saison 2017/2018 au bureau de Taekwondo Québec l'administration des dossiers s'est bien faite à cause d'une très bonne organisation et il a ajouté qu'il exécute les orientations du Conseil d'Administration, enfin, M. Es Sabbar a remercié les membres du CA et surtout le président, M. Jean Faucher avec qui il a travaillé fort ces dernières années.

13. Présentation du rapport financier

M. François Bourgault, des services *Info-gestion Ltée* a commencé sa présentation en mentionnant les revenus ont augmenté par rapport au dépenses, étant donné un employé un congés parental – 20000\$ de dépenses, aussi l'augmentation du membership environ à 8400 membres, 173 clubs au lieu 163 clubs, Taekwondo Canada a remboursé le prêt juste les intérêts sont de 13 000\$, 13 000\$ de subventions 75% qui retourne à Taekwondo Canada lors des Jeux de Commonwealth et Canada Open, vente des équipements. Au niveau des dépenses, c'était une année, il n'y avait pas des Jeux du Québec juste les salaires entraîneurs, perfectionnement des arbitres, il ajoute aussi qu'il faut prévoir que d'ici 5 ans les plastrons que Taekwondo Québec a acheté, ils vont être amorti et il faut acheter d'autres.

Autres points pour cette année financière :

- ✓ 32 000\$ dans le compte mais c'est Taekwondo à rembourser
- ✓ Stocks reçus pour juste la revente

Placements sports à la page 10, cette année pas beaucoup de dons mais l'année auparavant c'est oui, les fonds de dotation ont augmenté de 10 000\$ étant donné que la Fondation du Grand Montréal son taux a passé de 10 à 20 %, il y a le fonds d'appariement de 6000\$ reçus de la part de Sports Québec, encaisse de fonds est de 123 0000\$ mais reste 45 000\$ dû aux deux dépenses de fonctionnement de la Fédérations : 20 0000\$ par année pour l'agent de projet et 15 000\$ pour l'agent de soutien à la logistique. M. Jacques Ayotte a posé une autre question concernant les dépenses des officiels de la 3^{ème} sélection, est-ce ça rentré dans l'exercice financier ou le prochain, M. Bourgault lui dit que le paiement vient de se faire alors c'est dans le prochain exercice.

14. Nomination d'un expert-comptable

Sous recommandation Il est résolu de nommer M. François Bourgault, des services *Info-gestion ltée*, pour produire un rapport de mission d'examen pour l'année financière 2017-2018.

- Sur proposition de Jean Faucher
- Accepté à l'unanimité.

15. Ratification et adoption des changements aux règlements généraux

Aucune ratification des changements aux règlements généraux.

16. Nomination du Président d'élection

Il est résolu de nommer Maître Sabrina St-Gelais en tant que président d'élection.

Sur proposition André Poulin

Appuyée par Michel Meunier

Adoptée à l'unanimité

17. Nomination de scrutateur

Pas de nomination scrutateur étant donné une candidature déposée par poste.

18. Mise en nomination conformément au Règlement No1

Maître Sabrina St-Gelais fait la lecture de la mise en candidature.

19. Élection du Vice-président

M. Benoit Morrissette est le seul à avoir déposé sa candidature et cette candidature est conforme aux règles M. Benoit Morrissette est élu par acclamation.

20. Élection d'un administrateur

Une seule candidature de Nicholas Petrone a été déposée et est élu par acclamation

21. Élection d'un secrétaire

M. **Michel Meunier** est le seul à avoir déposé sa candidature et cette candidature est conforme aux règles M. **Michel Meunier** est déclaré élu par acclamation.

22. Élection d'un administrateur

M. Evangelos Lygeros a déposé sa candidature et sa candidature est conforme aux règles. M. Evangelos Lygeros est déclaré élu par acclamation.

23. Varia

Un des entraîneurs a posé la question sur le pointage des techniques selon la nouvelle réglementation : M. Faucher a répondu que 4 points le back kick, s'il y a une rotation ajout de 2 points et 1 point pour le punch.

M. Benjamin Leboeuf a posé une question aux CA : on avance où ? Quels projets le CA travaille actuellement, est-ce il existe des rapports et c'est quoi le bilan des projets travaillé ? il a ajouté par exemple : on est où avec le paiement en ligne pour les affiliations ?

M. Faucher lui répond que le plan d'action pour la prochaine année est la formation des entraîneurs par exemple et il y a d'autres projets en cours comme l'envoi des équipes du Québec pour des tournois internationaux.

M. Benjamin Leboeuf repose une autre question : Quand Taekwondo Québec va améliorer son site d'internet et ajoute que le CA doit donner un bilan ou un compte rendu ?

M. François Chassay propose aussi de retravailler le site d'internet et la mise à jour des coordonnées des dojangs et réclame que certains clubs n'ont pas un directeur technique avec les prérequis, tel que le club TaeKwonDo Sportif Drummondville qui est supposé d'avoir le nom de son superviseur Me Guy Labatt. Dans ce sens, M. Faucher demande à M. Labatt de faire un suivi pour mettre son nom.

M. François Chassay suggère de faire des cartes pour les entraîneurs pour identifier l'accréditation lors des événements. Maître Sabrina assure que ces propositions sont notées.

M. Raymond Mourad intervient en disant que ce n'est pas qu'on n'a pas fait le travail mais tout le monde doit être positif en citant l'exemple que la plupart des fédérations provinciales n'envoient pas une équipe à événements sanctionnés G2.

M. Chassy a reposé la question, il veut savoir c'est quoi les projets en cours ?

M. Benjamin Leboeuf affirme qu'il y a des plaintes faites pour les tournois à cause que ça finisse tard et se demande s'il y a des règles ou des mécanismes pour faire des corrections.

M. Michel Meunier lui répond c'est la responsabilité des entraîneurs en plus le retard des compétitions c'est le travail de tout le monde.

M. Faucher déclare que tous les organisateurs des tournois les rencontre, y donne des conseils au

niveau de l'organisation par exemple le Camp d'entraînement de M. Carlos qui se faisait cette année, il a donné des commentaires et des ajustements à suivre.

Benjamin Leboeuf repose la même question qu'est que le CA a fait de bien pour améliorer le déroulement des tournois ?

Anthony Petrone propose de limiter le nombre des compétiteurs pour finir maximum à 17h00.

Maître Sabrina intervient en mentionnant que ces propositions sont notées.

M. Michel Jobin parle du processus des antécédents judiciaires, ensuite, M. Jacques Ayotte ajoute que le retard des compétitions est dû pour deux causes :

1. Manque des entraîneurs

2. Manque des arbitres

M. Ayotte a précisé qu'à Québec par exemple, ça fini à 16h00.

Maître Sabrina mentionne encore que les commentaires sont notés.

M. Sylvain Carreau a expliqué que le problème émane du recrutement des arbitres par exemple Coupe Dando avec 1000 athlètes la quantité des arbitres est insuffisante c'est ça la cause.

M. Michel Meunier suggère d'arriver avec des solutions et non pas des problèmes en ce qui concerne finir tard pour les compétitions.

Anthony Petrone insiste sur le fait de limiter le nombre des athlètes ça va accélérer le déroulement et finir tôt.

M. Jean Faucher donne l'exemple de sa compétition qui termine vers 17h00 mais il paye cher les arbitres, c'est une solution pour l'organisateur de faire moins d'argent pour garder la qualité de son organisation.

M. Benjamin Leboeuf se questionne s'il y a des comités. M. Jean Faucher lui réponds que pour l'instant on a des comités sauf le comité de tournoi. M. Benjamin Leboeuf ajoute que les solutions arrivent avec les interventions des comités.

M. François Coulombe-Fortier dit qu'actuellement il y a des suggestions au niveau de l'organisation et recrutement des bénévoles.

M. Sylvain Carreau indique qu'il y avait le comité de tournoi mais il a été aboli. Il ajoute les comités c'est trop d'ouvrage pour rien et ce n'est pas une bonne structure.

M. Jean Faucher était d'accord

M. Chassy se demande si on peut afficher les affiliations (nom et prénom sans date de naissance de chaque club sur le site pour les affiliations 2018-2019.)

M. Faucher lui répond il faut avoir un avis juridique.

Madame Nancy Leblanc se demande pourquoi le comité de tournoi a été aboli ? M. Faucher répond que ce comité était aboli à cause M. Carreau et sa femme les seuls qui restent ce qui constituent un conflit d'intérêt de deux personnes du même club et qui vivent sous le même toit.

M. Chassy propose au CA d'avoir même habit avec une belle photo de nouveau CA avec un petit résumé sur l'expérience des administrateurs.

Il ajoute si le classement à jour pour les sélections.

M. Jean Faucher affirme dès que le Canada Open 2018 a été terminé, la semaine d'après la mise à jour est faite.

M. Sylvain Carreau propose au lieu de faire le classement de la classe B, il vaut mieux s'attaquer à la classe cadette puisque c'est la pépinière.

M. Jean Faucher est tout à fait d'accord pour cette suggestion.

M. François Chassay se demande pourquoi sur le site il y a toujours les photos de 2007 et propose d'avoir des photos récentes pour les nouveaux visiteurs du site.

Il pose une autre question concernant le port de survêtement de l'équipe du Québec, est-ce que c'est obligatoire?

M. Faucher lui répond au national oui obligatoire pour monter sur le podium et si tu fais partie de l'équipe Québec pour un open à international c'est aussi obligatoire.

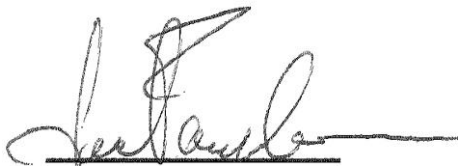
M. Benjamin Leboeuf veut savoir s'il y a une valorisation des athlètes et entraîneurs étant donné qu'ils ont fait un bon travail par exemple Jocelyn Addisson, François Coulombe-Fortier et Karine Sergerie. Il suggère de produire des certificats d'hommage pour ses athlètes.

M. Faucher lui répond que cette année on n'a pas le temps avec les grands projets.

25. Levée de l'assemblée à 14h22 proposé par M. André Marquis et appuyé par François Coulombe-Fortier

Jean Faucher

President

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Faucher', with a horizontal line underneath.